



NOS MISSIONS

Ces missions sont souvent ajustées en fonction des besoins spécifiques des syndicats et résidences

Surveillance des parties communes

- Rondes de sécurité : Des agents effectuent des rondes régulières dans les parties communes (halls, parkings, piscines, caves, jardins) pour vérifier l'absence d'intrus, de dégradations ou d'incidents.
- Prévention des nuisances : S'assurer qu'il n'y a pas de nuisances sonores ou comportementales perturbant la tranquillité des résidents.

Contrôle des accès

- Gestion des entrées et sorties : Filtrage des visiteurs et des prestataires pour garantir que seules les personnes autorisées accèdent à la résidence ou à la piscine.
- Contrôle des badges ou clés : Vérification des dispositifs électroniques d'accès pour éviter les abus.
- Sécurisation des portails : Veille au bon fonctionnement des systèmes d'ouverture et de fermeture automatisés (portails, portes d'immeuble).



Interventions en cas d'incidents

- Réponse aux alarmes : Interventions rapides en cas de déclenchement d'alarmes incendie, intrusion ou technique.
- Gestion des conflits : Résolution pacifique des différends entre résidents ou avec des tiers.
- Premiers secours : Assistance aux résidents en cas de malaise ou d'accident en attendant les secours.

Prévention des dégradations et des vols

- Lutte contre les incivilités : Prévention des actes de vandalisme (graffitis, dégradations dans les ascenseurs ou les parkings).
- Surveillance renforcée : Mise en place d'une vigilance accrue lors des périodes à risque (vacances, fêtes locales).

Maintenance et suivi technique

- Signalement des anomalies : Remonter aux syndicats les dysfonctionnements ou dégradations constatés (ascenseurs, éclairages, portes défectueuses).
- Coordination avec les prestataires : Assurer le suivi des interventions techniques (réparations, nettoyage).

Assistance en cas de crise

- Gestion des évacuations : Organisation et assistance lors d'évacuation en cas d'incendie ou autre danger.
- Sécurisation après sinistre : Surveillance renforcée des lieux après un incident (incendie, cambriolage) pour prévenir d'autres dommages.

2025

La Paix de l'Esprit



TEMPLAR

SECURITY





NOS ATOUTS



Templar Sécurité, c'est l'assurance d'une communication fluide grâce à un PDG réactif, facilement joignable et disponible, souvent présent sur le terrain.



Templar Sécurité, c'est la garantie de trouver des solutions sur mesure et adaptées à vos résidences grâce à notre expertise.



Templar Sécurité est une entreprise de sécurité en pleine croissance, témoignant de la confiance de ses clients pour leur protection. Rejoignez notre communauté de clients satisfaits pour découvrir notre réputation en matière de sécurité.



Templar Sécurité, c'est faire appel à une entreprise à taille humaine qui se distingue par sa capacité d'offrir des solutions de sécurité adaptées aux défis de demain.

NOTRE HISTOIRE



Templar Sécurité est une entreprise fondée sur le besoin de fournir des services de sécurité et de protection de haute qualité dans la région de la Côte d'Azur. Sous la direction de M. Julien Clos, natif de Cannes et fort de plus de deux décennies d'expérience avec une clientèle internationale prestigieuse, l'entreprise s'est spécialisée dans les exigences uniques des syndicats et du secteur du luxe. M. Clos a identifié une lacune sur le marché : l'absence d'une société de sécurité privée capable de répondre aux attentes élevées des clients tout en assurant leur sécurité de manière irréprochable. Templar Sécurité se distingue ainsi par sa capacité à offrir des solutions sur mesure, alliant discrétion, efficacité et excellence, pour garantir la tranquillité d'esprit des résidents et des visiteurs de cette région emblématique.

CONTACT



TEMPLAR

SECURITY



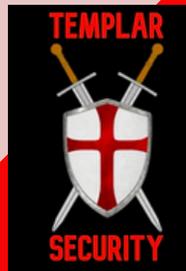
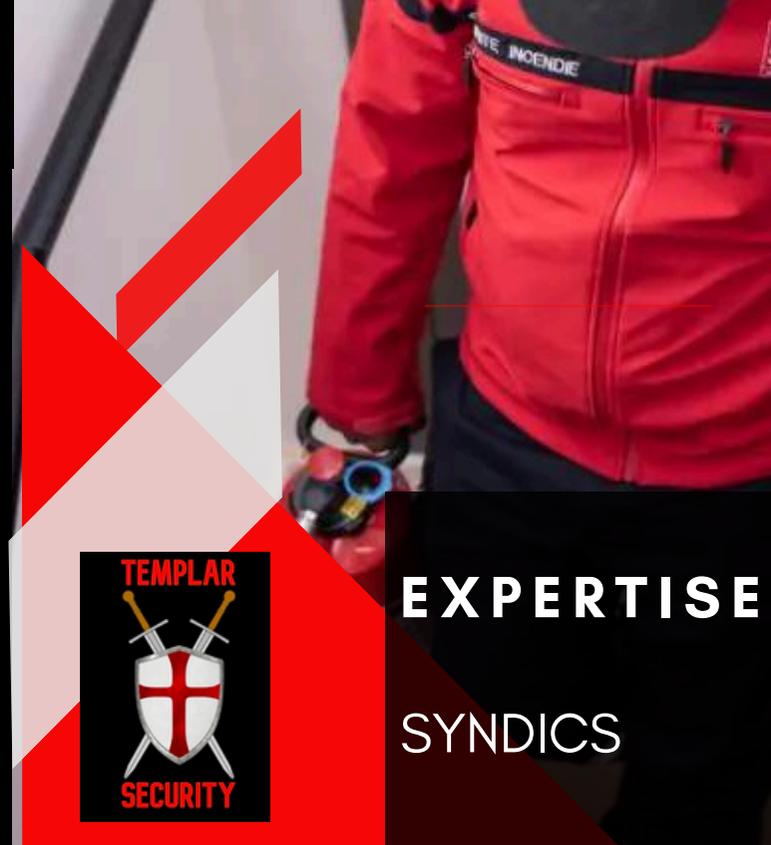
+33 (0) 6 63 44 00 40



contact@templarsecurity.fr

www.templarsecurity.fr

Cannes, Nice, Paris



EXPERTISE

SYNDICS

Au coeur des syndicats

Nous avons le privilège de protéger des résidences privées, des hôtels, des parkings, des piscines, etc depuis quelques années.

Nous dédions des services spécifiques pour les syndicats :

- Rapports réguliers : Fournir des comptes rendus détaillés des interventions ou incidents.
- Collaboration avec les forces de l'ordre : En cas d'événements graves, faciliter les enquêtes en fournissant des enregistrements ou rapports pertinents.
- Audit de sécurité : Réaliser une analyse des points faibles de la copropriété et proposer des solutions adaptées.

Nous serions ravis de vous proposer une solution sur mesure, qui s'intègre parfaitement avec vos besoins.